

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉ FAI – 990907 – AMR 13/09/99

AU 311/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

ARGENTINE	Hebe Bonafini, présidente de l'organisation de défense des droits humains <i>Madres de la Plaza de Mayo</i> (les Mères de la place de Mai) Les autres membres de cette association
------------------	---

Londres, le 1^{er} décembre 1999

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des femmes membres de l'organisation de défense des droits humains *Madres de la Plaza de Mayo* (les Mères de la place de Mai), qui ont été récemment menacées et intimidées en raison de leur action en faveur des proches de personnes « disparues » sous le régime militaire en Argentine.

Les menaces, adressées à Hebe Bonafini, présidente des Mères de la place de Mai, figuraient dans un document envoyé à cette association et à la presse argentine il y a quelques jours. D'après les informations recueillies, ce document émane de l'*Alianza Anticomunista Argentina* (AAA, Alliance argentine anticommuniste), un ancien escadron de la mort et groupe paramilitaire d'extrême droite qui menait dans les années 70 une campagne de violence organisée contre ce qu'on pourrait appeler dans un sens très large les milieux de gauche – étudiants, avocats, journalistes et militants syndicaux. Ce document daté d'octobre 1999 indique que l'AAA a récemment tenu un congrès et menace de se livrer à des « actions directes » si une assistance est apportée aux responsables des investigations judiciaires en cours à l'étranger sur les violations des droits humains commises par le passé en Argentine.

L'adresse d'expédition figurant sur le document était celle de l'institut médico-légal, sur les murs duquel des graffiti menaçants avaient été peints quelques jours auparavant. Ils étaient formulés en ces termes : « Mort à Bonafini et aux vieilles », « Mort à Bonafini et aux vieilles de la place de Mai » et « Bonafini en prison ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'association des Mères de la place de Mai est une organisation de défense des droits humains fondée par des femmes pour mener campagne en faveur des membres de leur famille ayant « disparu ». Amnesty International avait déjà lancé une Action urgente en faveur de ses membres en octobre 1999 (voir l'AU 265/99, AMR 13/03/99 du 6 octobre 1999, et sa mise à jour, AMR 13/07/99 du 24 novembre 1999), après qu'elles eurent reçu des menaces par téléphone et par courrier électronique et que des graffiti menaçants eurent été peints sur les murs du siège et de la librairie de l'association.

L'Organisation n'a cessé d'exhorter les autorités argentines à révéler où se trouvent les « disparus » et ce qui est advenu d'eux, en soulignant que les proches des victimes ont le droit de voir la vérité rendue publique et les responsables traduits en justice.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue)

– dites-vous préoccupé par la sécurité d'Hebe Bonafini, présidente des *Madres de la Plaza de Mayo* (les Mères de la place de Mai), et des autres membres de cette association, qui ont été victimes de menaces en raison de l'action qu'elles mènent dans le cadre de cette association ;

– demandez instamment que soit ouverte dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur ces menaces et tentatives d'intimidation, que les conclusions en soient rendues publiques et que les responsables soient traduits en justice

– rappelez au gouvernement qu'il est tenu de faire la lumière sur le sort des personnes « disparues » sous le régime militaire en Argentine, et de déférer les responsables à la justice ;

– appelez les autorités à condamner publiquement tous les actes de harcèlement et d'intimidation commis contre des défenseurs des droits humains, et à reconnaître publiquement l'importance de la contribution de ces militants à la protection des droits fondamentaux, ainsi qu'à l'émergence d'une société dans laquelle ces droits puissent être pleinement respectés.

APPELS À :

Le 10 décembre 1999, le président récemment élu, Fernando de la Rúa, et son nouveau gouvernement entreront en fonction. Veuillez adresser tous vos appels postaux au nouveau chef de l'État et aux services ministériels concernés. Veuillez adresser tous les fax et télégrammes envoyés avant cette date aux responsables nommés ci-après.

<p>Président de la République : Exmo. Sr. Presidente de la República Argentina Dr. Carlos Saúl Menem Casa Rosada, Balcarce 50 1064 Buenos Aires, Argentine Télégrammes : Presidente Menem, Buenos Aires, Argentine Fax : 54 114 344 3700 / 3800 Formule d'appel : <i>Excelencia, / Monsieur le Président de la République,</i></p>	<p>Ministre de l'Intérieur : Sr. Ministro del Interior Dr. Carlos Corach Ministerio del Interior, Balcarce 24 1064 Buenos Aires, Argentine Télégrammes: Ministro Interior, Buenos Aires, Argentine Fax: 54 114 331 7051 (si un correspondant vous répond, demandez : « <i>Me puede dar tono de fax, por favor ?</i> ») Formule d'appel : <i>Sr Ministro, / Monsieur le Ministre,</i></p>
<p>Ministre de la Justice : Ministro de Justicia Dr. Raúl Granillo Ocampo Ministerio de Justicia Sarmiento 329, 5o. Piso 1041 Buenos Aires, Argentine Télégrammes : Ministro Justicia, Buenos Aires, Argentine Fax : 54 114 328 6038 / 4328 6039 Formule d'appel : <i>Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,</i></p>	

COPIES À :

<p>Organisation de défense des droits humains : Asociación Madres de Plaza de Mayo Hipólito Yrigoyen 1442 1089 Buenos Aires, Argentine Fax : 54 114 954 0381</p>	<p>Journal : <i>Página 12</i> Av. Belgrano 673 Buenos Aires, Argentine Fax : 54 114 334 2330</p>
--	--

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 7 JANVIER 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait
foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*